

Sahraouis depuis le 25/12/2005.

Implorations.

Monsieur, Mes sincères salutations.

Nous adressons cette lettre à la conscience humaine qui réagit avec toute cause humanitaire, à tout homme qui défend les damnés de la terre et qui combat pour les valeurs de la justice et l'égalité, qui combat contre l'enlèvement et la torture et toute violation des droits de l'homme.

A vous qui avez tracé les valeurs de justice et d'égalité et vous méritez de cette gloire et de lever ce fardeau, nous vous implorons pour intervenir auprès des autorités marocaines pour libérer nos fils enlevés depuis le 25 décembre 2005 au Sahara Occidental.

Nous avons le grand espoir pour que notre imploration soit bien accueillie et prise en considération.

Veillez accepter notre humble considération et profond respect.

P.J :-Les noms et les photos des enlevés.

-La chronologie de l'enlèvement.

- un rapport global à propos du sujet de l'enlèvement de nos fils.



Noms et photos des 15 enlevés sahraouis depuis le 25/12/2005 à boujdour.

- Ali salem Al fadil Moul dar.
- Sid Ahmed Mohamed Lakoiaara.
- Sid ahmed abdelloidoud Alaalam
- Mustapha Moulay Aaly Mohamed Fadel El youssfi.
- Ahmed Azmir.
- Said Laaroussi Krita
- Laaroussi Mbarek Abdellahi Assoyeh
- Sid Abraham El Mokhtar Mohamed Fadel El youssfi.
- Habib Allah Sidi mahmoud Mohamed Salem Lakhlifi
- Abderrahmen Sidi Mahmoud Mohamed Salem Lakhlifi.
- Mohamed Adine Saleh Mohamed Alfadli Albaaiti.
- Assadik Sidi Ahmed Laaroussi Boutangiza
- Khalihana Al Bachir Mohamed Ariss
- Lahbib Al Bakai Ambirik Halab.
- Abdarrahim Assamlali.

LA CHRONOLOGIE DE L'ENLEVEMENT.

-Dimanche 25 décembre 2005 : enlèvement de 15 jeunes sahraouis par la marine royale marocaine à Azioalt aux environs de boujdour.

-lundi 26 décembre 2005 : un contact téléphonique d'un mobile dont le numéro est inconnu de la part de l'enlevé Mohamed al BAAITI avec sa mère à 12 :30.

-La première semaine : les autorités espagnoles ont établi une enquête des enlevés. On a déposé une réclamation au tribunal des îles Canaries qui confirment ne pas recevoir ni apercevoir aucune barque accédant aux territoires régionales ou internationales en ce moment.

- 05 Janvier 2006 : audience avec le gouverneur de boujdour via un député de la région de Laayoune-Boujdour.

-05 Janvier 2006 : rencontre de Colonel de la gendarmerie Royale de laayoune

-17 Janvier 2006 : audience des familles des enlevés avec le wali de Laayoune-Boujdour.

-22 février 2006 : dépôt d'une réclamation individuelle des Familles auprès du procureur général du Roi à la cour d'appel de laayoune.

-07 Mars 2006 : contact téléphonique inconnu de la part de l'enlevé AHMED LAKOUARA à 12 :30 et qui confirme leur arrestation et enlèvement.

- Samedi 11 Mars 2006 : audience avec le Wali de Laayoune-Boujdour dans le cadre de la tribu LAAROUSSINE à la Préfecture et on lui a affirmé l'arrestation du groupe.

-lundi13 mars 2006 rencontre avec l'ex-Colonel de la Gendarmerie et le Colonel actuel à 10 heures du matin.

-Lundi 13 Mars 2006 : rencontre avec Ben Sami, l'ex-préfet de la sûreté nationale et le commissaire HAMID el BAHRI à 13h30.

-Lundi 13 Mars 2006 : audience avec le Wali de la région de Laayoune-Boujdour en faveur des mères des enlevés. Ainsi qui avec le gouverneur Malâinine et le gouverneur BOUHANANA pour leur faire part du dossier à 17heures.

- Mardi 14 Mars 2006 : rencontre du procureur général du roi à la cour d'appel de laayoune en présence du nouveau préfet de la sûreté nationale à 13h30. Ils nous ont demandé quelques renseignements et les copies des cartes d'identité nationale de nos fils enlevés.

-Mercredi 15 Mars 2006 : nouvelle rencontre avec le procureur général qui nous a chargé d'une lettre au préfet de la sûreté pour l'ouverture d'interrogatoire à ce propos.

-Jeudi 16 Mars 2006 : L'abolition d'un sit-in organisé par les familles des enlevés. Et ce après la médiation des Messieurs : HASSAN DERHAM-BEIRA ABDELLATIF-BAIDA EL HOUSSAINE pour enfin programmer une audience avec Monsieur le wali.

-Jeudi 16 Mars 2006 : Audience des pères des enlevés avec Monsieur le wali, Monsieur le gouverneur MAALININE et un gouverneur chargé au ministère de l'intérieur. La réunion a été à la résidence de Monsieur le Wali en présence des médiateurs précités et sans aucune progression à ce propos.

-Jeudi 16 Mars 2006 : Un sit-in pacifique à la rue Berchid pour protester contre les résultats négatifs de la réunion des pères des enlevés avec le Wali. Pendant le sit-in qui a duré 2 heures, on pris les photos des enlevés et des emblèmes insistant sur leur libération.

-Vendredi 17 Mars 2006 : Un autre sit-in de solidarité à l'avenue ESSMARA près de la pharmacie MEKKA et ce pendant trois heures. On signale que l'un des agents de la police urbaine a poussé son collègue à jeter le drapeau du Front Polisario pour créer un prétexte de l'usage de la violence et de la torture.

-22 Mars 2006 : Les mères des enlevés ont rencontré la députée GAJMOULA ABBI. Elles lui ont livré un dossier contenant les photos et les noms des 15 Sahraouis enlevés ainsi que la chronologie de l'enlèvement ; des copies des réclamations, des copies des cartes nationales et une lettre adressée au palais royal.

-22 Mars 2006 : Les étudiants sahraouis de l'université de Rabat ont organisé un sit-in de solidarité devant le conseil consultatif des droits de l'homme pour dévoiler le sort des 15 jeunes enlevés. Ce sit-in a été torturé et interdit.

- Les autorités de Rabat ont interdit aux étudiants sahraouis de protester devant le conseil consultatif et ont arrêté 20 étudiants sahraouis pour les interroger et les terroriser. Alors, les étudiants sahraouis ont édité un communiqué d'indignation.

- Vendredi 24 Mars 2006 : Réunion des familles des enlevés avec BEN AYOUB et son collègue, deux membres de l'organisme de l'équité et la réconciliation en présence de HASSAN EDERHEM. On lui a livré un dossier complet et détaillé sur la cause des 15 enlevés, sur la chronologie de l'enlèvement, copies des réclamations, copies des cartes nationales et une lettre adressée au palais royal.

- Lundi 27 Mars 2006 : Les mères des 15 sahraouis enlevés ont livré une lettre au Wali de Laayoune-Boujdour ; via le bureau du greffier qui a chargé un de ses agents de l'envoyer au bureau des affaires générales mais le Qaid HANAN les a interdit à 11h30 pour envoyer, enfin, la lettre à travers la poste.

-Mardi 28 Mars 2006 : Rencontre des mères des enlevés avec le Président du conseil consultatif sahraouis Monsieur KHLIHANA OUELD RACHID en présence de MALAANINE, le secrétaire général du conseil. Lors de cette réunion, elles lui ont livré une lettre explicative avec la chronologie de l'enlèvement ainsi que les noms et les photos des enlevés sahraouis.

-Lundi 03 Avril 2006 : Dépôt d'un dossier sur l'enlèvement au nom des pères des sahraouis enlevés auprès de :

1-L'association marocaine des droits de l'homme (local central de Rabat).

2-L'organisation marocaine des droits de l'homme à Rabat.

3-Le Conseil Consultatif des droits de l'homme à Rabat.

4-Le bureau actuel de l'organisme de l'équité et de la réconciliation.

5-Le Forum marocain pour la vérité et l'équité.

6-L'organisation d'amnistie internationale (siège du Maroc).

-Lundi 03 Avril 2006 : Dépôt du même dossier auprès des médias :

1-Le journal « AL QODS AL ARABI » (siège du Maroc).

2- Le journal marocain « ASSABAH ».

3- Le journal marocain « AL OUSBOÛ ASSIYASSI ».

-Mercredi 5 Avril 2006 : deux lettres adressées par les familles des enlevés, l'une au ministre de l'intérieur et l'autre au ministre de la justice. Ces deux lettres sont explicatives avec la chronologie de l'enlèvement, les noms et les photos des enlevés.

- Mardi 25 Avril 2006 : Le comité des mères des enlevés a organisé un sit-in pacifique à l'Avenue Essmara à 17h pour libérer leur 15 fils enlevés. Ce sit-in a été torturé pour les forces de sûreté portant des habits civils. Ce qui a provoqué des victimes.

- Mardi 02 Mai 2006 : dépôt des réclamations auprès du procureur général de la cour d'appel de Laayoune et par les victimes de la torture lors du sit-in précédent. Il est à signaler que quelques membres du comité des mères des enlevés sont partis à Rabat pour expliquer la cause de leurs fils enlevés et protester contre la torture et l'indifférence des autorités locales et ils ont rencontré plusieurs hauts responsables ainsi que des organismes humanitaires.

-Mercredi 17 Mai 2006 : Le comité des 15 enlevés à rencontré le Président du haut commissariat à l'hôtel Parador à Laayoune. Elles lui ont livré le dossier de leurs fils tout en lui expliquant les circonstances de leur enlèvement.

-31 Mai 2006 : La police judiciaire nous a convoqués à 8heures du matin et sans aucun écrit pour rencontrer le procureur général qui établit des procès verbaux sur nos déclarations. On signale que le ministre de la justice va visiter Laayoune dans deux jours mais sa visite a été abolie.

-Lundi 12 Juin 2006 : entre 23h et minuit, on est convoqué verbalement par le procureur général pour se présenter le jour suivant à 9 heures au parquet général. La convocation a été par des agents de police civile arrivant en véhicules officiels de sûreté nationale.

-Mardi 13 Juin 2006 : Dès notre arrivée au parquet général, nous avons rencontré l'un des vices-procureur qui nous a informé que les autorités marocaines ont trouvé 4 cadavres dont l'un peut être l'un de nos fils et ceci entre Janvier et Mars. Il nous a demandé de répliquer positivement ou négativement sur la nécessité du recours aux analyses de L'A.D.N. En tant que familles, nous avons refusé bien sûr et nous insistons sur notre droits aux convocations écrites et officielles.

-Mardi 13 Juin 2006 : Nous avons protesté contre la façon de notre convocation et nous avons insisté sur notre droit à une copie du procès-verbal de notre réunion avec le procureur général. Mais le parquet général a refusé nos demandes après des va-et-vient du procureur. Ce qui prouve des consultations avec les responsables.

- Mercredi 14 Juin 2006 : Lors d'une visite du ministre de la justice à Laayoune, les mères des enlevés ont essayé d'organiser un sit-in devant la cour d'appel mais les forces de sûreté ont fermé toutes les issues.

-Mercredi 14 Juin 2006 : Devant l'insistance des mères, des responsables sécuritaires ont contacté Monsieur SIDI MAHMOUD LAKHLIFI. Ils lui ont avoué que le vice-préfet veut le rencontrer. Alors, il est parti avec les mères et l'un des pères des enlevés pour être informés que le ministre de la justice désire les rencontrer.

-Mercredi 14 juin 2006 : La réunion des familles des enlevés avec le ministre de la justice en présence des chaînes 2M et Laayoune. Cette médiatisation a été déjà programmée ce qui a provoqué le refus des familles qui responsabilisent les organismes sécuritaires sur l'enlèvement de leurs fils. Or, le ministre a reporté le sujet de L' A.D.N et affirme que une enquête directe sera établie et il a désigné le juge d'instruction. On signale que entre le 27 et 28 juin 2006, les pères des enlevés AZMIR AHMED et BAAITI MOHAMED ont été convoqués, et entre 19 et 26 Juillet 2006, ils ont convoqué le père de HALLAB LAHBIB et la mère LAKOIARA AHMED. Et entre 02,09,16 et 23 Aout 2006, ils ont convoqué les pères des enlevés suivants : ALYOUSSFI SIDI BRAHIM,BOUTANGISA SADIQ,ALAALAM SIDI AHMED ET RAISSE KHALIHANA.

- Samedi 26 Aout 2006 : nous avons rencontré quelques membres du parti du progrès et socialisme pour leur clarifier notre cause et ils nous ont promis de nous soutenir.

-Mercredi 11 octobre 2006 : La mère de l'enlevé LAAROUSSI SOUIYEH a été convoquée par le juge d'instruction pour élaborer un interrogatoire.

-Mercredi 18 octobre 2006 : La sœur de l'enlevé ALI SALEM MOULDAR a été convoquée par le juge d'instruction.

-Mercredi 08 Novembre 2006 : le père des enlevés LAKHLIFI HABIBOU ALLAH et LAKHLIFI ABDERHMAN et la mère de l'enlevé SAID KRITA ont été convoqués par le juge d'instruction.

-Vendredi 10 Novembre 2006 : Audience des mères des enlevés avec le Wali de Laayoune-Boujdour la rencontre a porté sur des explications et des détails relatifs à l'enlèvement de leurs fils et ont insisté sur leur libération. Or, le Wali leur a informé qu'il n'était pas au courant !! Et qu'il va les contacter après avoir consulté le dossier des enlevés.

-Lundi 27/11/2006 : La sœur de l'enlevé EI YOUSSEFI MOUSTAOHA a été convoquée par le juge d'instruction.

-Dimanche 12/12/2006 : A l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme, l'association marocaine des droits de l'homme filiale de laayoune-Sahara a convoqué les mères des enlevés à 10h au local de la confédération démocratique du travail. Elles ont profité de cette occasion pour inciter les responsables à dévoiler le sort de leurs fils ainsi que de les libérer.

-Dimanche 12/12/2006 : Un sit-in a été programmé à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme pour demander la libération de nos fils et en collaboration avec l'association sahraouie des victimes de la violation des droits de l'homme, commise par l'Etat marocain. Or, ce sit-in a été aboli et interdit par le recours à la force par les agents de sécurité.

- Lundi 25/12/2006 : Les mères des 15 enlevés ont organisé une soirée de sensibilisation pour commémorer le 1^{er} anniversaire de l'enlèvement de leurs fils. Cette soirée a eu lieu au siège de la Confédération Démocratique du travail de laayoune à 18h30 et a duré 3 heures.

**Comité des mères des 15 enlevés
Sahraouis depuis le 25/12/2005.**

Rapport global.

Le 25 décembre 2005, nos 15 fils sont disparus en essayant de quitter les territoires marocains dans une barque vers les îles Canaries à partir de Azioualt de la préfecture de boujdour au Sahara Occidental. Après plusieurs tentatives de contact, on a reçu des renseignements sûrs qui prouvent leur enlèvement par la marine royale marocaine. En plus, il y avait des associations espagnoles réservées aux affaires des immigrés qui nous ont affirmé leur contact avec la garde civile espagnole des côtes et que cette dernière n'a pas trouvé nos 15 proches disparus. Ce qui signifie qu'ils sont enlevés par la marine royale marocaine et la gendarmerie royale marocaine. Et surtout en signalant que parmi les 15 jeunes enlevés, il y avait des activistes politiques et des activistes des droits de l'homme ayant des opinions claires

sur la cause du Sahara Occidental et ont participé à plusieurs manifestations pacifiques. Devant cette situation, ils ont décidé de quitter la région pour éviter les poursuites et les pourchasses en portant avec eux des C.D, des drapeaux et des documents sur la violation des droits de l'homme surtout les citoyens sahraouis en sachant que les comités et les envoyés ainsi que les correspondants étrangers sont interdits d'accéder aux territoires du Sahara occidental.



La photo vous montre la participation des enlevés ABDERAHMAN SIDI MAHMOUD MOHAMED SALEM LAKHLIFI, HABIBOU ALLAH SIDI MAHMOUD MOHAMED SALMEM LAKHLIFI ,LAAROUSSI ASSOYAH , dans un sit-in de solidarité avec le personnel de FOUSBOUCRAA, numérotés dans la photo 1,2,3 successivement.

Et voici d'autres photos sur la participation des mêmes enlevés :





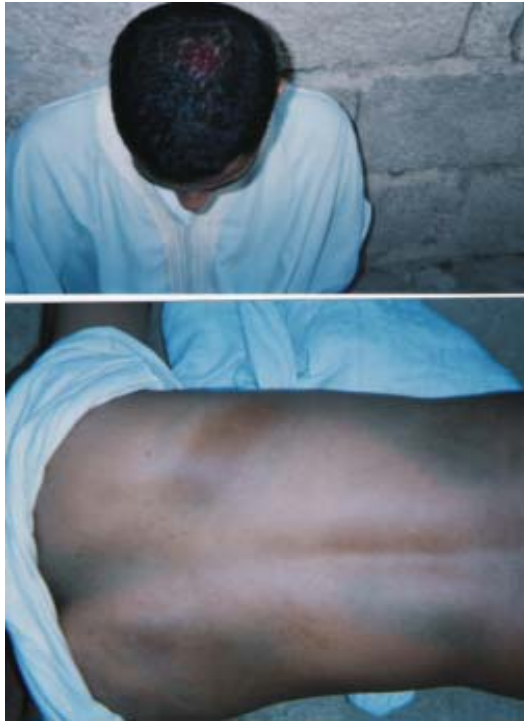
En tant que familles de ces disparus, nous avons présenté des plaintes individuelles et collectives aux autorités judiciaires marocaines pour établir des enquêtes afin de nous assurer sur le sort de nos fils. En outre, nous avons animé des audiences avec des responsables locaux y compris le Wali de la région laâyoune-boujdour avec des responsables sécuritaires et aussi le procureur général. Après toutes ces rencontres, nous avons décidé de se manifester plusieurs fois pour exprimer notre protestation contre cet enlèvement. Or, les agents de sûreté nous ont toujours interdit toute sorte de manifestation et même par la torture.

Comme titre d'exemple, le 25 Avril 2006, les forces de sécurité ont intervenus par tous les moyens illégitimes contre les manifestants ce qui a provoqué plusieurs blessés surtout parmi les mères et les proches des 15 enlevés.

Et les photos suivantes sont un vrai témoignage sur l'intervention farouche des agents de sécurité marocaine :











Dès lors, nous avons établi des rencontres avec les responsables, les députés, les responsables des différents partis politiques et surtout avec les médias. Tout cela pour préciser notre cause principale légale et nous avons présenté des dossiers efficaces aux différentes organisations des droits de l'homme soit au niveau marocain ou international. J'aimerais signaler que la rencontre la plus importante était celle du président du comité du Haut commissariat des droits de l'homme de l' O.N.U pour établir des interrogatoires et animer des rencontres portant sur la violation des droits de l'homme au Sahara occidental.

Et le 12/06/2006, vers minuit, on est convoqué verbalement pour se présenter le jour après à 9heures au parquet, la convocation a été effectuée sans aucun support écrit, par des agents civils et hors les horaires du travail. Dès notre arrivée au parquet général, on a rencontré l'un des vices du procureur général qui nous informe sur quatre cadavres trouvés par les autorités marocaines dont le cadavre de l'un de nos fils. Ceci est entre janvier et Mars. Il nous a demandé de subir des analyses de l'ADN pour le comparer avec celui du cadavre. Sa demande était indiscutable biensûr, entant que familles, nous avons refusé la façon de cette offre. En plus, nous avons insisté sur le respect de la loi (recevoir des convocations officielles, e droit à une copie du P.v de cette audience).

Or, le parquet a refusé toutes nos exigences légales tout en signalant que le vice-procureur général sort et rentre à chaque fois. Ce qui signifie qu'il effectue des consultations avec ses supérieurs concernant le sujet de l'ADN nous avons informé le parquet général notre refus (le 31Mai 2006) et aussi le Wali de laâyoune le 17 Janvier 2006. Sans oublier, biensûr, le fameux communiqué du ministère de l'intérieur et qui réfute toute information à propos de nos 15 fils disparus. Sur ce, nous nous demandons sur l'indifférence et l'absence de toutes ces parties envers le sujet de ce cadavre.

En sachant que la législation marocaine insiste sur le fait d'informer le procureur du roi et le parquet général sur le champ. Ce qui exige l'établissement d'un procès verbal informant tous les concernés.

Après, soit on enterre le cadavre ou on le garde conformément aux ordres du procureur du roi.

Alors, ou était le parquet général et quel est son rôle devant le sujet étrange de ce cadavre trouvé entre janvier et Mars. Derniers ? Et pour vous faire part du sujet de ces rencontres établies, voici ce résumé :

- Le 04et05 janvier et après avoir rencontré le commandant régional de la gendarmerie à laâyoune, il nous a confirmé la détection de deux cadavres et nous explique qu'ils ne sont pas ceux de nos fils en plus, il réfute l'existence d'autres cadavres de LEKRAA au sud de boujdour jusqu'à AKHFNIR au Nord de Tarfaya. Il affirme qu'il est informé chaque 15 minutes et va nous informer sur toute nouvelle.
- Le 05et06 Janvier, les familles des 15 enlevés en collaboration avec le commandant régional ont effectué une campagne de râtissage de Tarfaya jusqu'au sud de Dakhla. Tout cela sans trouver aucun cadavre.
- Le 17 Janvier 2006 à 14 heures 45 minutes, le wali de laâyoune- Boujdour nous a accueillis suite à notre demande, Il nous a affirmé qu'il est au courant de ce groupe disparus le 26 décembre2005. En plus, il nous a assuré qu'il a chargé la gendarmerie et la marine pour établir des opérations de râtissage du littoral et que ces autorités n'ont trouvé aucun cadavre. Enfin, le Wali a espéré trouver ces disparus vivants soit au Nord ou au Sud.
- Le 22 Février 2006, nous avons adressé des plaintes au procureur général à la cour d'appel après avoir conclu que nos fils sont certainement enlevés par des organismes sécuritaires marocains. Cependant, le dit-procureur ne s'est pas intéressé à nos plaintes jusqu'à le 15 Mars, le jour ou il va prétendre ordonner l'élaboration d'un interrogatoire à ce sujet.
- Le 16 Mars 2006, le Wali de Laâyoune- Boujdour nous a accueillis encore une fois en présence de quelques députés de la région. Alors, il nous affirme de nouveau qu'ils n'ont trouvé aucun cadavre et qu'il a adressé une correspondance au ministre de l'intérieur à ce sujet sans recevoir aucune réponse.
- Le 16 Mars 2006, la MAP (Maghreb Arabe de presse) a diffusé un communiqué du ministre de l'intérieur demandant aux autorités espagnoles de collaborer en vue de divulguer le sort de nos 15 fils enlevés.
- Avril 2006, lors d'une rencontre entre le président du conseil royal consultatif des affaires Sahraouies et la population de laâyoune, il nous a affirmé qu'il n'ya rien de nouveau à propos de nos fils disparus et qu'il va doubler ses efforts pour nous rassurer sur leur sort.
- 31 Mai 2006, la police judiciaire nous a convoqués verbalement à 20 heures pour rencontrer le procureur général, pour écouter nos déclarations et nos témoignages qui seront inscrits dans des procès-verbaux. Il est à signaler que le ministre de la justice visitera laâyoune dans deux jours mais la visite a été abolie.

Sur ce, il est clair que les autorités judiciaires marocaines ont éprouvé une grande indifférence envers le dossier de nos fils enlevés puisque toutes les rencontres avec les différents responsables (du début janvier jusqu'au 31 Mai) ont montré que ces responsables ne sont au courant de rien et ne prennent pas les choses au sérieux.

- Le 14 Juin 2006, lors d'une visite du ministre de la justice à Laâyoune, les mères des 15 enlevés ont organisé un sit-in pour défendre et identifier leur cause mais les forces de sûreté ont fermé toutes les issues.
- Devant leur insistance, des responsables sécuritaires ont contacté Monsieur Sidi Mahmoud Lakhlifi à domicile et lui ont révélé que le vice-préfet voudrait le rencontrer.

Ce dernier a informé Monsieur Lakhlifi et quelques mères que le ministre de la justice a accepté de les rencontrer à 17 heures. Or, les responsables locaux de la sûreté ont demandé de supprimer le terme « enlevés » et le substituer par le terme « disparus ».

Mais, en tant que familles de nos 15 fils et devant notre insistance par unanimité qu'il s'agit d'un enlèvement et non pas d'une disparition. Et on ne peut céder à nos principes et réfuter nos déclarations même si l'audience avec le ministre est abolie.

A 17 heures, nous nous sommes présentés à la cour d'appel et après une demi-heure, le ministre nous a accueillis devant les médias officiels (chaîne régionale de Laâyoune et 2 M) ce qui a été déjà programmé et préparé. Alors, le ministre de la justice a dit que sa visite est essentiellement pour rencontrer et qu'il veut nous écouter. Au début, Monsieur Sidi Mahmoud Lakhlifi a intervenu en demandant que l'audience soit privée de toute couverture médiatique et sa demande a été acceptée par le ministre. Ensuite, les membres des familles des 15 enlevés commencent à expliquer leurs points de vue, exprimer leurs souffrances et clarifier la vraie cause concernant leurs 15 enlevés.

Ils ont, également, évoqué la rencontre avec le parquet général qui affirme avoir trouvé des cadavres. Ce qui a été confirmé par le ministre de la justice.

En plus, au moment où les familles ont demandé plus de renseignements sur l'ADN, le ministre a demandé de reporter même la discussion à ce sujet. Il nous a assuré que l'Etat marocain a effectué plusieurs contacts avec les autorités espagnoles et que les 15 jeunes peuvent être enlevés par des bandes étrangères ou par le front Polisario. Il déclare aussi que l'Etat marocain est en train d'établir une enquête internationale en collaboration avec le Portugal, la Mauritanie et que le juge d'instruction est chargé par ce dossier.

L'essentiel, c'est que toutes les familles ont insisté sur l'enlèvement de leurs fils ce qui a provoqué le ministre qui demande les preuves alors que nous ne pouvons pas dévoiler nos sources suite à un pacte et à une parole d'honneur. A un moment, le ministre a interrogé l'un des membres des familles si son fils est un activiste politique. Donc, il ne reste que sortir et quitter la salle car il paraît que la rencontre du ministre n'est qu'une plaisanterie et que sa visite n'est que le fruit de notre insistance et de notre défi.

Synthèse.

- L'hésitation du ministre à propos des analyses de l'ADN justifie le sarcasme et l'indifférence des autorités marocaines envers notre cause.
- La révélation du ministre à propos du sujet de l'enlèvement comme probabilité est une grande preuve de nos convictions que nos fils sont enlevés.
- La présence des médias déjà, préparée sans préavis prouve que l'audience n'a été qu'une propagande.
- Le non-respect des sentiments des familles à propos du sujet des cadavres et de l'ADN.
- Notre convocation illégale (pas de support écrit –pendant la nuit)

- Il paraît que l'Etat marocain cherche encore des prétextes et des mensonges pour dévier le parcours de notre cause.
- Il paraît que les efforts des organisations internationales et surtout le Haut commissariat des droits de l'homme, ont été fructueux. Et nous avons déjà affirmé que les autorités marocaines officielles refusent notre rencontre pour étudier et discuter le sort de nos 15 fils et le communiqué diffusé contient notre point de vue à ce propos.
- Sous l'ordre du ministre de la justice, les autorités locales ont effectué un interrogatoire durant la période du 27 juin 2006 jusqu'au 23 Août 2006 en signalant qu'ils ont rencontré quelques familles des 15 enlevés sans convoquer le reste et ceci jusqu'au jour de la rédaction de ce rapport.

En tant que familles, en se basant sur les informations fournies et après la rencontre du ministre de la justice, nous déclarons que nos fils sont enlevés par l'Etat marocain. Ce qui nous pousse à déplorer plus d'efforts et à insister sur la légitimité de notre cause. Et au lieu de respecter les droits de l'homme et les règles du militarisme, l'Etat marocain viole toute sorte des droits de l'homme au Sahara Occidental par la torture, l'enlèvement et les arrestations des citoyens sahraouis.

En application des recommandations du ministre de la justice, une enquête a été inaugurée le 27 juin 2006 pour se terminer par la convocation de la dernière famille le 27 Novembre. Or, ce qui est étrange, C'est que les convocations du juge d'instruction sont anonymes. Ce qui est contradictoire aux valeurs sublimes de la justice car nous avons mis l'accent sur la responsabilité directe de la gendarmerie et de la marine Royale. Ce qui signifie que le juge d'instruction n'a pas convoqué ces deux organismes. Ceci est bien sûr inacceptable car la justice sera considérée comme outil et prétexte pour justifier des crimes véridiques entrant dans le cadre des crimes contre l'humanité.

Ensuite, les mères des enlevés ont rencontré le nouveau wali de laayoune-boujdour le 10 septembre 2006 et elles ont responsabilisé les organismes sécuritaires marocains. Or, le Wali prétend ne pas être au courant de ce dossier et a promis les familles de traiter ce problème et de les convoquer.

En plus, les familles n'ont pas cessé de contacter tous les activités politiques et des droits de l'homme ainsi que des médias comme :

- L'association marocaine des droits de l'homme (Rabat)
- L'organisation marocaine des droits de l'homme (Rabat)
- Le conseil consultatif des droits de l'homme (Rabat).
- Le présent bureau de l'organisme de l'équité et de réconciliation.
- Le forum marocain pour la vérité et l'équité.
- L'organisation d'Amnestie internationale (Filiale du Maroc).
- En outre, les contacts du comité des mères des enlevés se sont multipliés avec d'autre organismes politiques comme le parti du progrès et du socialisme lors de la visite d'une commission de son bureau politique sans oublier, bien sûr, le rôle primordial de l'association sahraouis des victimes des violations des droits de l'homme qui sont commises par L'Etat et le rôle de l'association marocaine des droits de l'homme (Filiale de Laayoune) à travers sa solidarité avec notre cause.

Sur le plan médiatique, on peut citer le journal « Al QODSS Al ARABI » (Filial à Rabat), Le journal « ASSABAH » (bureau de Rabat), Le journal « Al OUSSBOUÂ ASSIASSI ». Les mères des enlevés

ont contactés également plusieurs journaux comme « AL BIDAOUI » et « AL IÂLAM ASSIASSI » à Laayoune.

Il est à signaler aussi que les activistes sahraouis des droits de l'homme ont joué un rôle efficace en traitant et en présentant la cause de nos fils enlevés soit au niveau local ou international.

Et par ceci, ils contribuent dans la définition de notre cause qui est celle de nos fils enlevés leur soutien soit derrière les coulisses ou d'une manière solennelle est toujours apprécié et valorisé. Ce qui constitue un grand et vrai soutien pour notre cause.

On salue aussi Monsieur LEHSSAN SARBOUT pour son soutien moral à travers la filiale locale de la confédération démocratique du travail car il nous a accueillis dans le local du syndicat malgré les contraintes et les conditions spécifiques que connaît la région. Et on vous assure que votre soutien est une responsabilité humaine et historique avec nos salutations distinguées.

Membre de comité:Lakhlifi nhabouha.